

ODYNEO FORMATION

CATALOGUE 2020 - 2021

Formations et programmes
de développement
professionnel continu

odynéo 

HANDICAP ET PARCOURS DE VIE

Association pour les personnes en situation
de handicap neuromoteur et leur famille

Odynéo Formation est géré par Odynéo, Association
pour les personnes en situation de handicap neuromoteur
et leur famille, dont le siège est situé au
20 boulevard de Balmont à Lyon 9^e.

La direction d'Odynéo Formation
est assurée par Eugenia BRATESCU
eugenia.bratescu@odyneo.fr

Assistée par Nicole PATENOTTE
nicole.patenotte@odyneo.fr
Tel. 04 72 52 13 53

Odynéo Formation est un organisme de formation
déclaré sous le numéro 82690270269
SIRET : 77564325700071 - Code APE : 853K

Les locaux d'Odynéo Formation sont situés au 106 rue Jean Fournier - 69009 Lyon

E-mail : odyneo-formation@odyneo.fr

Odynéo Formation accompagne les établissements et services médico-sociaux et leurs professionnels, aussi bien internes à Odynéo qu'extérieurs, à répondre aux besoins des populations accompagnées et à s'adapter aux différents enjeux et évolutions de l'environnement.

Nous nous adressons aux professionnels des établissements et services médico-sociaux (éducatifs, soignants, cadres, administratifs, équipes pluridisciplinaires, selon les thèmes) mais aussi aux bénévoles et aux familles et aux personnes en situation de handicap, en région Auvergne Rhône-Alpes.

Nous avons l'ambition de contribuer à la qualité du service rendu et à l'amélioration des conditions de travail, au développement des compétences individuelles et collectives, à la mobilisation et la coopération des acteurs, à la construction d'une intelligence et d'une performance collectives.

Odynéo Formation a acquis une expertise dans le domaine du handicap neuromoteur et du polyhandicap. Odynéo Formation propose un accompagnement au changement et à l'innovation, par ses personnes-ressources, ses compétences internes, et son réseau de partenaires.

Nous intervenons aussi bien en intra qu'en inter établissement ou services, et étudions les besoins individuels et collectifs afin de répondre aux demandes diverses.

SOMMAIRE

Notre engagement dans le développement professionnel continu	6
Notre offre de formations et programmes	6
Nos partenaires	7
Règlement intérieur d'Odynéo Formation	90
Conditions générales de vente	94
Bulletin d'inscription	97
Accès à Odynéo Formation	99

A • Nouveaux embauchés expertise paralysie cérébrale et handicap neuromoteur

A01 - Les spécificités du secteur médicosocial, des handicaps neuromoteurs et de leur accompagnement (module 1)	10
A02 - Les spécificités de l'accompagnement du handicap neuromoteur : le portage (module 2)	12
A03 - Les spécificités de l'accompagnement du handicap neuromoteur Alimentation/déglutition/communication (module 3)	14

B • Management

B01 - Techniques pour accompagner le conflit	18
B02 - Le tutorat des étudiants en soins infirmiers : quelles implications concrètes ...	20
B03 - Dispositif de formation au monitorat des éducateurs, ME et AMP	22
B04 - Informatique/bureautique	24
B05 - Connaissances et savoir-faire fondamentaux des maîtres et maîtresses de maison	26
B06 - Agents de service : trouver sa juste place au sein d'une équipe de travail	28

C • Qualité bientraitance et gestion des risques

C01 - Hygiène niveau 1 : prévention des risques infectieux	32
C02 - Hygiène niveau 2 : prévention des risques infectieux/correspondant en hygiène	34
C03 - Hygiène niveau 3 : prévention des risques infectieux infirmier référent en hygiène de son établissement ou service médico-social	36
C04 - Le dossier unique de l'utilisateur et l'accès aux données confidentielles dans les ESMS	38

C05 - Les écrits professionnels dans les établissements médico-sociaux	40	D04 - Situations de fin de vie et démarche palliative : fin de vie, deuil, repères pour mieux comprendre, vivre la relation, accompagner la douleur (module 2)	70
C06 - Promouvoir la bientraitance dans les établissements médico-sociaux	42	D05 - Le toucher au cœur de l'accompagnement au quotidien des personnes handicapées (module 1 - initiation)	72
C07 - Développer une culture de la bientraitance	44	D06 - Le toucher au cœur de l'accompagnement au quotidien des personnes handicapées (module 2 - approfondissement)	74
C08 - Gestion de la violence des personnes accueillies	46	D07 - Plaies complexes, plaies chroniques : du nouveau dans les approches thérapeutiques	76
C9 - Faire face aux changements : rester actif et créatif	48	D08 - Le vieillissement des personnes handicapées	78
C10 - S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles	50	D09 - Handicap, vie affective et sexualité	80
C11 - Habilitation électrique « BS-BE manœuvre »	52	D10 - Balnéo et bien-être dans l'eau	82
C12 - PSC1 - Prévention et Secours Civiques	54	D11 - Approche Snoezelen - un espace sensoriel de découverte mutuelle et de rencontre : un autre regard	84
C13 - Recyclage PSC1 – Prévention et Secours Civiques	56	D12 - Les troubles psychiques : comment accompagner et acquérir des attitudes soignantes	86
C14 - Formation incendie et évacuation (EPI) avec exercices sur feux réels	58	D13 - Comprendre et apprendre à gérer les troubles du comportement et l'agressivité	88
C15 - Formation incendie et évacuation (EPI) sans exercices sur feux réels	60		
D • Développement des compétences et des pratiques professionnelles			
D01 - Les actes d'aide à la vie courante : actualisation des savoirs et des techniques de réalisation	64		
D02 - Mise à jour de connaissances et de pratiques de soins spécifiques	66		
D03 - Situations de fin de vie et démarche palliative : prodiguer en équipe et au quotidien des soins aux personnes en fin de vie (module 1)	68		

NOTRE ENGAGEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'ensemble des professionnels de santé, quel que soit leur mode d'exercice, est soumis à une obligation de parcours de développement professionnel continu (DPC), pour remplir leur obligation triennale.

Ce dispositif a été initié par la loi Hôpital Patients Santé Territoire (HPST) de juillet 2009 et adapté par la loi de modernisation du système de santé du 27 janvier 2016.

Le DPC a pour objectif l'évaluation des pratiques professionnelles, le perfectionnement des connaissances, l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins ainsi que la prise en compte des priorités de santé publique et la maîtrise médicalisée des soins.

Le DPC mise sur la complémentarité entre l'enseignement théorique et la pratique, d'où l'idée d'associer étroitement dans un même programme l'analyse des pratiques (revue de dossiers, analyse de cas, suivi d'indicateurs...) et la délivrance de connaissances. L'HAS définit et valide les méthodes et modalités de DPC.

NOTRE OFFRE DE FORMATIONS ET PROGRAMMES

FORMATIONS INTER : Regroupant des participants d'établissements ou services différents, permettant des échanges et des retours d'expérience, l'enrichissement des connaissances et des pratiques.

FORMATIONS INTRA : Au sein des établissements ou services, formation-action, en lien avec le projet d'établissement ou de service, la GPEC.

CONSEIL/AUDIT : En matière de prévention des risques infectieux.

NOS PARTENAIRES

Odynéo Formation a été enregistré auprès de l'OGDPC (organisme gestionnaire du développement professionnel continu) et est en cours de renouvellement auprès de l'Agence gestionnaire du développement professionnel continu.



Nous avons un partenariat étroit avec l'École Santé Social Sud-Est : co-conception et co-réalisation des programmes de formations.



Le CREAI Rhône-Alpes est un partenaire incontournable, notamment concernant le champ de la bientraitance, les écrits professionnels, l'éthique.



Nos formations s'appuient sur les RBPP de l'ANAP et de l'HAS, et contribuent à leur appropriation par les professionnels.



Correspondants de l'AMTEF BOBATH, nous pouvons organiser des formations dispensées par des formateurs BOBATH afin d'initier au concept BOBATH, dans une approche globale et multi-sensorielle.



Nous pouvons vous mettre en relation avec AAD MAKATON ou organiser des formations dispensées par AAD MAKATON.



Odynéo Formation est référencé DATA DOCKÉ conformément aux exigences du décret du 30 juin 2015.



La CCI est le partenaire de nos formations bureautique.

A •

**NOUVEAUX
EMBAUCHÉS**

EXPERTISE

PARALYSIE

CÉRÉBRALE

ET HANDICAP

NEUROMOTEUR

LES SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR MÉDICOSOCIAL, DES HANDICAPS NEUROMOTEURS ET DE LEUR ACCOMPAGNEMENT (module 1)

INTERVENANTS

Président,
directrice générale,
directeurs, médecin,
psychologue,
responsable
de service social

MODALITÉS

2 jours consécutifs,
soit 14 h
3 sessions par an

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Les formations initiales sont généralistes, or, les cadres d'intervention et les publics accueillis sont très diversifiés. L'HAS dans la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles « Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées », définit l'adaptation à l'emploi comme une modalité capitale de soutien aux professionnels dans leur démarche de bientraitance. Au sein de cette stratégie, la formation complémentaire à la formation initiale est identifiée comme un levier important afin de s'ajuster au contexte singulier, spécifique et complexe de travail, quelles que soient sa qualification et sa fonction.

PUBLIC : toutes les personnes récemment embauchées

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Faciliter la prise de fonction et l'intégration, viser l'apport et la consolidation des savoirs et savoir-faire et leur articulation avec le champ des connaissances relatives aux populations accompagnées, en l'occurrence les handicaps neuromoteurs, les troubles associés, le polyhandicap.
- Découverte et/ou approfondissement des handicaps neuromoteurs (aspect médical, conséquences psychologiques et sociales), des pratiques et des différents cadres d'intervention, du cadre législatif.



CONTENU :

- Présentation des différents dispositifs et de leur financement.
- Législation et protection sociale, avec focus sur la loi de 2005 et le droit des usagers.
- Aspects médicaux : origines et causes de la paralysie cérébrale et différentes pathologies entraînant des déficiences motrices, les conséquences, les différents troubles et leur accompagnement.
- L'annonce, le vécu du handicap et les répercussions psychologiques sur la personne et sa famille.
- L'accompagnement des adultes et des enfants, en milieu ordinaire et en établissement.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Alternance d'exposés théoriques et d'échanges autour des pratiques.
- Films, textes, paper-board et Powerpoint.

LES SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP NEUROMOTEUR : LE PORTAGE (module 2)

INTERVENANT

Éric Jindrich,
kinésithérapeute
et formateur

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h
3 sessions par an

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo

350 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

Pour les groupes, nous
consulter

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Les formations initiales sont généralistes, or, les cadres d'intervention et les publics accueillis sont très diversifiés. L'HAS dans la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles « Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées », définit l'adaptation à l'emploi comme une modalité capitale de soutien aux professionnels dans leur démarche de bienveillance. Au sein de cette stratégie, la formation complémentaire à la formation initiale est identifiée comme un levier important afin de s'ajuster au contexte singulier, spécifique et complexe de travail, quelles que soit sa qualification et sa fonction.

PUBLIC : toutes les personnes récemment embauchées

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Viser l'apport et la consolidation des savoirs et savoir-faire et leur articulation avec le champ des connaissances relatives aux populations accompagnées.
- Faciliter les manipulations (portage, transferts, installations) et les sécuriser aussi bien pour le manipulant que pour la personne accompagnée.



CONTENU :

Basée sur les données de facilitation neuromusculaire en rééducation, cette formation doit à la fois permettre un mieux-être de la personne en situation de handicap au cours des manipulations

dont elle fait l'objet et auxquelles elle apprendra à participer, et une meilleure efficacité pour une moindre dépense d'énergie de la part de ceux qui sont amenés à porter, transférer, installer...



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apprentissage théorique et pratique des techniques de portage des personnes en situation réelle dans les conditions matérielles habituelles.
- Gymnastique d'entretien pour la prévention des rachialgies.

LES SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP NEUROMOTEUR ALIMENTATION/DÉGLUTITION/ COMMUNICATION (module 3)

INTERVENANT

Orthophoniste

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h
3 sessions par an

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo
350 € par stagiaire
extérieur
Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Les formations initiales sont généralistes, or, les cadres d'intervention et les publics accueillis sont très diversifiés. L'HAS dans la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles « Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées », définit l'adaptation à l'emploi comme une modalité capitale de soutien aux professionnels dans leur démarche de bienveillance. Au sein de cette stratégie, la formation complémentaire à la formation initiale est identifiée comme un levier important afin de s'ajuster au contexte singulier, spécifique et complexe de travail, quelles que soient sa qualification et sa fonction.

PUBLIC : toutes les personnes récemment embauchées

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

Viser l'apport et la consolidation des savoirs et savoir-faire et leur articulation avec le champ des connaissances relatives aux populations accompagnées, les troubles de l'alimentation et de la déglutition, la communication.



CONTENU :

• J1 alimentation et déglutition

Faciliter le moment du repas et en faire un moment de plaisir en appliquant des techniques spécifiques qui préviendront les fausses routes.

Alternance d'exposés théoriques (anatomie de la sphère buccale, physiologie de la déglutition, pathologies afférentes à l'alimentation) et de pratiques (réalisation de postures, essais d'alimentation).

• J2 communication non verbale

Identifier les modalités de communication, les attitudes facilitantes, concevoir et réaliser des moyens de communication.

Identifier les différents troubles du langage et de la communication, les méthodes alternatives et augmentatives, comment construire un tableau de communication, se comporter comme facilitateur.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

Films et supports, Powerpoint, échanges et expériences pratiques.

B •
MANAGEMENT



TECHNIQUES POUR ACCOMPAGNER LE CONFLIT

INTERVENANT

Pierre Grand, médiateur,
médiateur familial ;
co-responsable
formation de médiateur
familial (ESSSE). Membre
du Conseil National
Consultatif de la
Médiation Familiale ;
ancien président de
l'association pour
la promotion de la
médiation familiale
(APMF)



MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo

350 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Le conflit est le résultat d'une rupture de communication tout en étant une construction humaine normale sans laquelle on ne peut vivre. Pourtant, dans notre vie quotidienne et professionnelle, il fait peur, il fait problème alors qu'il peut être mis en forme et devenir une véritable opportunité de changement.

À partir de situations de terrain authentiquement vécues, cette formation opérationnelle permettra aux participants de développer des techniques concrètes d'accompagnement de conflit et de médiation afin de mieux l'appréhender, le prévenir ou l'accompagner.

PUBLIC : tout professionnel, toute personne, dans les champs de la santé, social, médico-social, psychologique, éducatif, juridique, des services ou d'autre origine, confrontés à des situations de conflit

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Distinguer les différents types de conflits et la théorie qui s'y rapporte.
- Développer des compétences et des savoir-faire en matière de prévention et d'accompagnement des conflits.
- Conduire à porter un autre regard sur le conflit.
- Saisir le conflit comme une opportunité de changement.



CONTENU :

Sur la base d'une pluridisciplinarité intégrant des éclairages philosophiques, juridiques, sociologiques, psychologiques, cette formation s'articule autour des trois axes :

- Apports de connaissances en vue de mieux comprendre les enjeux du conflit, ainsi que les mécanismes qui l'animent.
- Techniques de l'accompagnement du conflit et de sa résolution.
- Processus de mise en forme du conflit.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

La formation s'organisera autour d'apports théoriques et de mises en situation de jeux de rôle. Les participants veilleront à recueillir si possible des

situations professionnelles conflictuelles qui pourront être travaillées lors de la formation.

LE TUTORAT DES ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS :

QUELLES IMPLICATIONS CONCRÈTES

INTERVENANTS

Cadre de Santé, IDE,
formateur



MODALITÉS

2 jours non consécutifs,
soit 14 h

COÛT

300 € par stagiaire
Odynéo

330 € par stagiaire
extérieur

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Centré sur le développement des compétences professionnelles et sur le principe de l'alternance intégrative, le nouveau référentiel de formation des étudiants infirmiers(e)s confère au stage une place tout à fait centrale ; il définit le principe du tutorat et la mission des professionnels en position d'encadrement des étudiants infirmiers sur le terrain (maîtres de stage, référents de stage, tuteurs de stage) il précise également la nature du partenariat et de la collaboration IFSI/terrain.

PUBLIC : personnels de santé impliqués au quotidien dans la formation des étudiants IDE : directeurs de soins, cadres de santé, tuteurs, référents des stagiaires étudiants infirmiers

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Connaître et s'approprier les référentiels d'activité, de compétences, de formation et d'évaluation du D.E d'infirmier.
- Clarifier les concepts et méthodes essentiels pour réaliser un tutorat de qualité et l'intégrer dans un projet de service.
- Connaître et comprendre les concepts pédagogiques qui sous-tendent la notion

de tutorat/tuteur et renforcer ses propres capacités pédagogiques.

- Repérer et utiliser les outils pédagogiques prévus par les textes (portfolio...) et prendre appui sur ceux existant dans les services (livrets d'accueil, fiche de progression, bilans mi-stage, compétences, livret d'accueil...).
- Repérer et utiliser les outils pédagogiques prévus par les textes.



CONTENU :

- Présentation du nouveau programme des études IDE dans le système LMD : Quelles visées ? Quels changements fondamentaux ? Quels nouveaux outils ? Quelle terminologie ? L'alternance intégrative : quelles modalités ?
- Rôle et missions des différents acteurs de terrain impliqués dans la formation des IDE.

- Compétences, savoirs et notion de situation professionnelle : quelle place dans le développement des compétences ?
- Encadrement, accompagnement et tutorat, évaluation validation : fondements théoriques, posture et savoir-faire.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

La démarche pédagogique s'appuiera sur les connaissances et l'analyse de situations issues de l'expérience des participants : les principales

interrogations nées de leur pratique quotidienne et les questionnements et/ou difficultés que cela génère.

DISPOSITIF DE FORMATION

AU MONITORAT DES ÉDUCATEURS, ME ET AMP

INTERVENANT

Psychologue
du travail

MODALITÉS

3 jours non consécutifs,
soit 21 h

COÛT

495 € par stagiaire
Odynéo

525 € par stagiaire
extérieur

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Dans le cadre des accords seniors il est souhaité de valoriser les détenteurs de ces savoir-faire et les accompagner dans la transmission de ce « capital » métier. Le bagage de savoir-faire des salariés les plus anciens représente une compétence-clé.

Agir au quotidien exige de chacun de mobiliser ses ressources personnelles et de s'adapter à chaque usager, chaque situation, et de créer des solutions. Ce capital de savoir-faire si précieux peut sembler difficile à transmettre et valoriser parce que difficile à nommer, à décrire. Transmettre son savoir-faire s'inscrit dans un double objectif de se reconnaître dans une pratique et de savoir l'enseigner aux nouveaux venus et aux stagiaires, car intégrer les nouveaux salariés et être une structure qualifiante sont des enjeux institutionnels.

PUBLIC :

- éducateurs ME ou AMP en fin de carrière
- groupes par métier

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Apporter aux stagiaires les bases techniques et méthodologiques pour exercer un tutorat ou monitorat : être capable d'intégrer, accompagner un stagiaire, un nouveau salarié, puis d'évaluer les actions formatives au regard des compétences mobilisées dans des situations professionnelles déterminées.
- Devenir capable de parler du « comment » de son métier en décrivant et verbalisant les techniques du terrain.
- Pérenniser la qualité de l'accompagnement des usagers en devenant des référents professionnels, en transférant ses savoir-faire aux nouvelles générations.
- Acquérir la posture de référent professionnel/moniteur, les outils pédagogiques, élaborer et mettre en œuvre le plan d'intégration d'un nouveau salarié, évaluer et rendre compte auprès des autres acteurs.



CONTENU :

Penser la transmission, apport de notions théoriques, sensibiliser à la pédagogie d'adultes.

- Penser la relation formateur/formé.
- Qu'est-ce qu'élaborer un projet de formation ?
- Comment penser le travail : quels sont les liens entre activité prescrite et réelle du travail ? Exemples et étude de situations types issues de la pratique des stagiaires.
- Qu'est-ce que la pratique ?
- Quels sont les enjeux de la transmission des savoirs ? Construire un contenu formatif et évaluatif à partir de situations réelles de métier.
- Faire la différence entre capacité/compétence/professionnalité.
- Comment débusquer les compétences mobilisées en situation ?
- Outil pour rendre les compétences visibles et savoir les transmettre : grille d'analyse interactions/compétences en situation et approche par les objets techniques.
- Analyse de cas avec la grille. Mise en situation à partir d'expériences terrain et jeux de rôles.
- Étude de cas concrets issus d'enquêtes de terrain sur le vécu de tutorat.
- Mise en situation par jeux de rôles.
- Approche des questionnements sur l'action : vers l'explicitation.
- Retour sur l'évaluation.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques sur la formation d'adultes, cadre et nature de la relation de monitorat/tutorat.
- Mise en œuvre d'outils d'analyses et de formalisation des compétences.
- Mise en situation/jeux de rôles.

INFORMATIQUE BUREAUTIQUE

INTERVENANT

En partenariat
avec la CCI



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MODALITÉS

Durée définie en
fonction du programme

COÛT

Selon le programme et
la taille du groupe (nous
contacter)

ÉVALUATION

Questionnaire
et exercices



CONTEXTE :

Les outils informatiques et bureautiques ne sont plus circonscrits aux seuls services administratifs, la plupart des postes de travail sont informatisés dans les ESMS. Certains professionnels doivent donc s'adapter à ces nouveaux outils, ou bien ont besoin de se perfectionner sur de nouveaux outils ou de nouvelles versions.

PUBLIC : toute personne souhaitant se perfectionner en informatique/bureautique

PRÉREQUIS : selon formation souhaitée



OBJECTIFS :

Connaissance et pratique ou perfectionnement des logiciels bureautiques les plus utilisés.



CONTENU :

Parmi les diverses formations possibles, nous vous proposons :

- Word - fonctions de base.
- Word - fonctions avancées.
- Excel - fonctions de base.
- Excel - fonctions avancées.
- PowerPoint - fonctions de base.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- En petit groupe maximum de six, avec un poste informatique par personne.

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE FONDAMENTAUX

DES MAÎTRES ET MAÎTRESSES DE MAISON

INTERVENANTS

Formateurs consultants,
cadres de santé

École de Santé Social
Sud-Est



MODALITÉS

5 jours, soit 35 h

COÛT

800 € par stagiaire
Odynéo

875 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire et mise en
situation

Questionnaire ou
entretien téléphonique
3 mois après la formation
pour évaluer l'impact sur
les pratiques



CONTEXTE :

Qualifier et développer les compétences des salariés souhaitant occuper la fonction de maître ou maîtresse de maison, afin d'optimiser le travail en équipe et le service rendu aux personnes accueillies.

PUBLIC : tout salarié occupant des fonctions de maître ou maîtresse de maison dans un établissement médico-social qu'ils soient Agents des Services Intérieurs (ASI), employés dans le cadre de « Contrats d'Aide à l'Emploi », ou maîtres et maîtresses de maison ayant suivi une formation professionnalisante et souhaitant actualiser leurs connaissances

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- La formation a pour objectif principal d'aborder ou de réaborder de grandes thématiques considérées comme faisant partie du cœur de métier des maîtresses de maison pour permettre, par une actualisation des connaissances et une remise à niveau, le développement des compétences.
- La formation permet à chaque participant de revoir et de se réappropriier des connaissances indispensables à sa pratique quotidienne, à travers et à partir de l'expérience vécue et partagée, à l'aide de supports didactiques de référence et d'outils d'analyse de situations.



CONTENU :

- Fonctions, missions, responsabilité, règles et règlements.
- Le travail en équipe, communication, transmission.
- L'hygiène et la sécurité au quotidien dans l'accompagnement des personnes aux actes de la vie courante.
- La relation d'aide, dépendance et autonomie.
- La place de l'éducatif dans le travail ; droits, règles et limites ; gestion des conflits.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Échange entre participants, autour de l'expérience vécue et partagée.
- Supports didactiques de référence.
- Outils d'analyse de situations.

AGENTS DE SERVICE

TROUVER SA JUSTE PLACE AU SEIN D'UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL

INTERVENANT

Franck Monier, formateur spécialisé dans l'accompagnement d'équipes pluridisciplinaires secteur sanitaire et social

MODALITÉS

2 jours consécutifs, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo
350 € par stagiaire
extérieur

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Les agents de services des établissements médico-sociaux, viennent souvent d'horizons différents ; s'ils possèdent des connaissances et détiennent des compétences pratiques sur l'entretien des locaux et l'hygiène, ils ont souvent eu peu l'occasion de réfléchir à la dimension collective et relationnelle de leur métier. Les compétences relationnelles sont cependant importantes tant dans l'accompagnement des personnes accueillies que pour l'efficacité, l'harmonie et la qualité du travail en équipe.

PUBLIC : agents de service des établissements médico-sociaux

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Identifier et décrire précisément ses activités quotidiennes, ses responsabilités et obligations pour mieux appréhender les contours de son poste de travail.
- Savoir adapter son mode de communication aux personnes que l'on a en face de soi et aux situations rencontrées.
- Savoir se positionner dans une équipe : s'affirmer et trouver sa juste place en tant que professionnel(le).
- Utiliser des outils d'analyse de situation pour pouvoir prendre du recul, exploiter les situations vécues – même difficiles – pour progresser et s'épanouir professionnellement.
- Prendre conscience de ses propres sources de satisfaction professionnelle, les cultiver et les développer pour une meilleure qualité du travail et de la vie au travail.



CONTENU :

- Notion de service, personnes accueillies, membres d'équipe pluridisciplinaire, hiérarchie : fonctionnement des relations et enjeux.
- Les bases de l'accompagnement des personnes : écoute, reformulation, distance professionnelle.
- Les bases de communication constructive.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

La démarche pédagogique se construira à partir d'échanges interactifs sur la pratique des participants,

les questions et problématiques rencontrées, les compétences individuelles et collectives.

C •

QUALITÉ

BIENTRAITANCE
ET GESTION
DES RISQUES

HYGIÈNE NIVEAU 1

PRÉVENTION DES RISQUES INFECTIEUX

INTERVENANT

Formatrice et cadre
de santé

MODALITÉS

1 jour, soit 7 h

COÛT

160 € par stagiaire Odynéo

175 € par stagiaire extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation

Questionnaire ou entretien
téléphonique 3 mois après
la formation pour évaluer
l'impact sur les pratiques



CONTEXTE :

La réalisation des soins quotidiens pose à chacun des questions relatives à l'hygiène et par conséquent aux risques infections potentiels.

PUBLIC : tous les professionnels paramédicaux, éducatifs des établissements médico-sociaux

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Actualiser, réajuster, consolider et valider les connaissances de base sur les principaux risques de contamination, les principes fondamentaux de l'hygiène et de la prévention des infections associées aux soins (IAS).
- Appliquer les notions d'hygiène de base et les précautions standards adaptées au risque infectieux et à l'environnement de la personne.
- Identifier les situations courantes qui présentent un risque de contagiosité et doivent conduire à mise en application de précautions standards ou complémentaires en hygiène.



CONTENU :

En appui sur les connaissances et la pratique quotidienne des participants à partir des recommandations de la SF2H (Société Française d'Hygiène Hospitalière).

- Repérage et identification des principales situations à risque.
- L'hygiène des mains.
- Précautions standards.
- Précautions complémentaires en cas d'infection.
- Protocole « toilette ».



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- L'alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Étude de situations et de cas concrets apportés par les professionnels et le formateur.
- Vidéo.
- Réflexions et échanges en groupe à partir de documents, démonstrations, brochures, protocoles.
- Échange de pratiques, questionnement et/ou difficultés rencontrées par participants.

HYGIÈNE NIVEAU 2

PRÉVENTION DES RISQUES INFECTIEUX / CORRESPONDANT EN HYGIÈNE

INTERVENANTS

Formatrice et cadre
de santé



MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire Odynéo

350 € par stagiaire extérieur

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation

Questionnaire ou entretien
téléphonique 3 mois après
la formation pour évaluer
l'impact sur les pratiques



CONTEXTE :

Le PROPIAS (Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins) a comme axe stratégique de mobiliser les acteurs sur la prévention et la maîtrise des infections associées aux soins (IAS).

PUBLIC : essentiellement mais non exclusivement ASD, AMP des ESMS et plus particulièrement des FAM et MAS, afin de devenir correspondant de son unité ou service

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Actualiser, réajuster, et valider les connaissances de base sur les principaux risques de contamination, les principes fondamentaux de l'hygiène et de la prévention des IAS.
- Comprendre le rôle du correspondant en hygiène capable de communiquer, d'expliquer et diffuser des informations en hygiène.



CONTENU :

- Rôle et missions du correspondant en hygiène.
- Transmissions croisées.
- Appliquer les mesures de prévention du risque infectieux en EMS :
 - Précautions standard.
 - Précautions complémentaires.
 - Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.
 - L'hygiène de l'environnement.
 - Bonnes pratiques d'hygiène dans les pratiques de soins (hygiène corporelle, hygiène bucco-dentaire, aérosol...) et lors d'activités spécifiques (CAJ, atelier culinaire...).



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Un mois avant la formation : questionnaire d'analyse de pratiques.
- Pendant la formation : en présentiel, apport de connaissances.
- Deux mois après la formation : questionnaire de suivi des actions d'amélioration.
- L'alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Étude de situations et de cas concrets apportés par les professionnels et le formateur.
- Réflexions et échanges en groupe à partir de documents, démonstrations, brochures, protocoles.
- Échange de pratiques, questionnement et/ou difficultés rencontrées par participants.
- Vidéo.

HYGIÈNE NIVEAU 3

PRÉVENTION DES RISQUES INFECTIEUX / INFIRMIER RÉFÉRENT EN HYGIÈNE DE SON ÉTABLISSEMENT OU SERVICE MÉDICO-SOCIAL

INTERVENANTS

Médecin hygiéniste
et cadre de santé



MODALITÉS

4 jours (2+1+1), soit 28 h

COÛT

640 € par stagiaire Odynéo

700 € par stagiaire extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation

Questionnaire ou entretien
téléphonique 3 mois après
la formation pour évaluer
l'impact sur les pratiques



CONTEXTE :

Le PROPIAS (Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins) a comme axe stratégique de mobiliser les acteurs sur la prévention et la maîtrise des infections associées aux soins (IAS). L'infirmier référent hygiène pour son établissement est un professionnel indispensable dans la lutte contre les infections.

PUBLIC : infirmiers

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Participer à la prévention de la transmission des infections.
- Participer à l'élaboration et à la lecture de protocoles en hygiène.
- Assurer la transmission d'informations.
- Acquérir des compétences pédagogiques et de communication afin d'animer une séquence de formation en hygiène, mettre en place des ateliers en hygiène et accueillir les nouveaux professionnels et les étudiants avec présentation des protocoles.
- Participer à des audits sur l'hygiène des mains, le respect des précautions standard.



CONTENU :

- Le rôle et les missions du référent en hygiène.
- Micro-organismes en cause dans les infections associées aux soins.
- Chaîne de transmission de certains micro-organismes dans les établissements médico-sociaux (bactéries résistantes aux antibiotiques, tuberculose, rougeole, grippe, clostridium difficile...).
- Mise en œuvre des mesures de prévention de la transmission croisée.
- Les précautions standards et complémentaires, la CAT pour les accidents d'exposition au sang et liquide biologique.
- L'élaboration de protocoles.
- Identifier et évaluer le risque infectieux.
- L'évaluation des pratiques professionnelles : apports théoriques et ateliers sur l'évaluation et l'audit en hygiène.
- Le manuel d'évaluation du risque infectieux : élaboration du DARI.
- Conduite d'un projet en hygiène.
- Connaissance de l'organisation de l'instance de prévention des IAS : CCLIN, ARLIN.
- Les signalements et alertes.



DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE :

- Un mois avant la formation : questionnaire d'analyse de pratiques.
- Pendant la formation : en présentiel, apport de connaissances.
- Deux mois après la formation : questionnaire de suivi des actions d'amélioration.
- L'alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Étude de situations et de cas concrets apportés par les professionnels et les formateurs.
- Réflexions et échanges en groupe à partir de documents, démonstrations, brochures, protocoles.
- Échange de pratiques, questionnement et/ou difficultés rencontrées par participants.
- Travail intersessions.

LE DOSSIER UNIQUE DE L'USAGER ET L'ACCÈS AUX DONNÉES CONFIDENTIELLES DANS LES ESMS

INTERVENANT

Formateur Consultant
spécialisé dans
l'accompagnement des
équipes médico-sociales



MODALITÉS

3 jours,
soit 2 jours consécutifs
puis 1 jour, soit 21 h

COÛT

480 € par stagiaire
Odynéo

525 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Le dossier traite de données personnelles, d'informations nominatives précieuses devant être protégées, avant d'être éventuellement consignées, conservées et communiquées au nom de leur utilité pour une action professionnelle légitime dans l'intérêt des personnes accueillies ou accompagnées. Aussi, est-il important de pouvoir interroger les pratiques pour qu'elles s'inscrivent dans les objectifs de la structure et témoignent de l'attention portée aux droits des personnes et au projet d'accompagnement personnalisé.

PUBLIC : directeur, cadres du secteur médico-social, médecins, chefs de services, éducateurs, soignants

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Analyser les pratiques inhérentes à l'utilisation du dossier unique de l'usager.
- Appréhender les différents aspects humains, juridiques et institutionnels liés à l'utilisation du dossier unique.
- Placer le dossier unique comme dispositif managérial à part entière.



CONTENU :

Cette formation abordera les grandes notions juridiques qui protègent la personne au regard des données confidentielles contenues dans les différents dossiers nécessaires à sa prise en charge. Au-delà du cadre juridique, les aspects pratiques de la gestion du dossier seront abordés, tels que, la conservation des données, le travail en équipe et la démarche qualité.

Le dossier unique fait le trait d'union entre le milieu médical et social. Il constitue la référence correspondant à la prise en charge globale des personnes ainsi qu'à la garantie de la source des informations.

C'est au centre de cette dynamique que la notion de traçabilité prend tout son

sens, notamment à partir des données qui concernent directement la personne, son suivi et la nature de son accompagnement. Les dossiers dans lesquels sont consignées par écrits les informations personnelles sont soumis à des règles précises quant à son utilisation, ses contenus, son partage d'informations.

- Enjeux du dossier en référence au contexte législatif et avec une logique de cohérence avec les informations qu'il contient.
- Analyse des aspects médico-sociaux et juridiques du dossier unique.
- Accès au dossier unique, règles et recommandations de bonnes pratiques.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- L'approche pédagogique se fera de manière réflexive, à partir des expériences vécues, de supports documentaires et de cas concrets.
- La mise à distance, pour le troisième jour, permettra de produire de la réflexion et des mises en écriture nécessaires à l'appropriation des données relatives à la bonne utilisation du dossier unique et de l'accès aux données confidentielles.

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS DANS LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

INTERVENANT

Formateur consultant



MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire

Odynéo

350 € par stagiaire

extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation

Questionnaire ou
entretien téléphonique
3 mois après la formation
pour évaluer l'impact
sur les pratiques



CONTEXTE :

Nombreux sont les acteurs du secteur médico-social qui doivent se partager des informations confidentielles ; nombreuses aussi sont les questions qui se posent autour des règles de consultation et de partage des informations.

Quels sont les aspects juridiques qui doivent être analysés ? Quelles règles doit-on utiliser dans la transmission des informations ?

PUBLIC : tous les professionnels exerçant dans les ESMS

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Appréhender l'écriture professionnelle et développer la pratique de l'écrit.
- Analyser des situations professionnelles, savoir les retranscrire avec un vocabulaire adapté.



CONTENU :

- La notion d'écriture professionnelle :
 - ses enjeux ;
 - son style ;
 - sa valeur juridique. Rappels du contexte juridique – sécurisation des écrits, confidentialité.
- La notion d'écrit et de traçabilité.
- Les différents types de supports utilisés dans l'écriture professionnelle :
 - la rédaction de projets (d'établissements, de vie individualisée, de soins...);
 - les écrits dans le cadre des relations avec les familles, les différents intervenants, la justice ;
 - le résumé, la synthèse de séjour, d'hospitalisation.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Les contenus seront abordés à partir de deux méthodes pédagogiques :
 - Les écrits professionnels comme éléments d'analyse critique (à partir de dossiers).
 - Écrire à partir d'ateliers pour libérer sa propre écriture et créer des contenus.
- Écrire son projet, son résumé, sa synthèse à partir de propositions en lien avec les questionnements propres au contexte médico-social.
- Utilisation de Supports théoriques, Rappels Méthodologie du résumé, de l'analyse et de la synthèse.

PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE DANS LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

INTERVENANT

Formateur consultant



MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire

Odynéo

350 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

La réflexion sur les notions de bientraitance et de prévention de la maltraitance dans les établissements médico-sociaux est toujours d'actualité, en référence à la RBPP sur la bientraitance et en lien avec le Comité National pour la bientraitance et les droits des personnes âgées et handicapées, qui a pour vocation d'aider à la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques de promotion, de la bientraitance et de prévention et de lutte contre la maltraitance.

L'objectif de cette formation est de sensibiliser les équipes de manière concrète avec de nombreuses analyses de situations, afin de comprendre les concepts de bientraitance et de maltraitance et de mener une réflexion éthique sur le sens des pratiques professionnelles. Il s'agit de s'appropriier les différents repères dans les postures quotidiennes, pour développer une culture de la bientraitance au service de la qualité de l'accompagnement dans les établissements médico-sociaux.

PUBLIC : tous membres des équipes des établissements médico-sociaux

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

Cette formation s'articule autour de quatre axes traversés par des perspectives croisées d'ordre psychologique, philosophique, juridique, sociologique.

- S'approprier les concepts de bientraitance et de maltraitance et les notions associées.
- Savoir identifier les risques de maltraitance dans les pratiques professionnelles.

- Acquérir et mettre en œuvre les valeurs de la bientraitance dans sa pratique quotidienne.
- Initier une réflexion sur les repères proposés par les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et envisager des axes d'amélioration à proposer à son institution.



CONTENU :

- Les représentations et les interrogations : expression et analyse.
- L'approche des concepts : enjeux, définitions, concepts associés, chiffres, repères éthiques.
- Le cadre législatif : les différents textes. Les aspects juridiques de la gestion de la maltraitance, les instances juridictionnelles, procédure pénale et maltraitance en établissement. Distanciation, devoir de probité, « humanitude » et jurisprudence : jugements et arrêts.
- Apports et réflexions concernant la maltraitance : les facteurs de risque, l'analyse des postures du quotidien, les mécanismes de défense, la notion de

distance émotionnelle, la violence et les troubles du comportement, le traitement des situations de maltraitance.

- La culture de la bientraitance : les valeurs, l'importance d'une communauté conceptuelle en équipe, l'exigence de professionnalisme.
- L'analyse des pratiques institutionnelles : à la lumière des repères proposés par l'ANESM sur la liberté de choix, l'accompagnement de l'autonomie, la communication individuelle et collective, les projets personnalisés, le respect de la singularité et le sentiment de sécurité des usagers.
- Sensibilisation à l'analyse des situations à risques.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

Privilégier les analyses de situations et l'auto-évaluation des pratiques professionnelles tout en s'organisant autour de situations de réflexion

collective et d'apports théoriques. Chaque participant est amené à évaluer sa pratique professionnelle et les pratiques institutionnelles.

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE

INTERVENANT

Formateur consultant



MODALITÉS

6 à 10 jours,
soit 42 h à 70 h

COÛT

160 € par jour
par stagiaire Odynéo
175 € par jour
par stagiaire extérieur
Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation
Questionnaire ou
entretien téléphonique
3 mois après la formation
pour évaluer l'impact
sur les pratiques



CONTEXTE :

La bientraitance, démarche volontariste situe les intentions et les actes des professionnels dans un horizon d'amélioration continue des pratiques tout en conservant une empreinte de vigilance incontournable ; elle est donc à la fois démarche positive et mémoire du risque, au cœur des démarches projet et d'évaluation.

PUBLIC : tous membres des équipes des établissements médico-sociaux

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- En référence à la RBPP cadre sur la bientraitance, développer une fonction ressource transversale pour l'établissement, visant à accompagner la réflexion et l'élaboration des équipes sur la bientraitance, la prévention et le traitement des situations de maltraitance et de violence dans l'institution.
- Développer des compétences collectives et des compétences

individuelles en matière de prévention et de traitement des situations de maltraitance.

- S'approprier et construire des références communes .
- Élaborer et formaliser des modes de traitement et de prévention des situations de violence, intégrés dans la démarche projet d'établissement et d'évaluation interne de la qualité du service rendu.



CONTENU ET DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE :

Démarche projet, gestion de projet

- Analyse stratégique et systémique de l'organisation.
- Les phases d'une démarche et de la gestion de projet : de l'état des lieux initial à l'analyse des risques et des situations ; la résolution de problème.
- Les fonctions à assurer : pilotage, conduite, animation.
- Les acteurs, les interactions : le travail de groupe.
- L'analyse et la résolution de problèmes.

La bientraitance, la prévention et le traitement des maltraitances et des violences :

- Dimensions éthique, déontologique et technique de la bientraitance : de l'attention aux besoins et attentes de l'utilisateur, aux choix de prise en charge et à leur organisation, aux moyens mobilisés pour y répondre.
- Les représentations des violences ; formes et types de violences.

- Démarche de prévention et de gestion des maltraitances et des violences :

- Ce qui fait violence : expression des représentations et analyse des représentations professionnelles, entre professionnels et usagers...
- Des outils d'identification des faits et situations de violence, des risques de violences.
- Les notions de processus, protocole et procédure.
- Les conditions de mise en œuvre des protocoles : élaboration, validation et application, évaluation.
- L'évaluation des risques et la construction de critères et d'indicateurs.
- La veille éthique et technique sur les violences : conditions de mise en œuvre.
- Le suivi de l'action : quel accompagnement ? Quel fonctionnement : mode de sollicitation, traitement des questions posées... ?

- Carnet de bord de la formation : un outil de suivi de la formation et du changement.

GESTION DE LA VIOLENCE

DES PERSONNES ACCUEILLIES

INTERVENANT

Formateur consultant



MODALITÉS

3 jours non consécutifs

COÛT

480 € par stagiaire
Odynéo

525 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Les personnes accueillies souffrent fréquemment de troubles associés. La vie en collectivité et la difficulté du « vivre ensemble » génère parfois des violences. Comment les appréhender, les contenir, tout en restant bientraitant ?

PUBLIC : équipes pluridisciplinaires des ESMS

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

À la suite de cette formation, les stagiaires seront en mesure :

- De porter un regard sur les troubles du comportement dans les actes de la vie quotidienne.
- De situer les alternatives existantes dans la gestion des troubles du comportement.
- De savoir utiliser et reconnaître au-delà des déficits, les ressources de la personne.
- De réfléchir sur un accompagnement

de qualité en l'associant au concept de bientraitance.

- De repérer les risques ou les situations de maltraitance.
- De développer des compétences dans la gestion de la violence et de l'agressivité.
- De construire une culture commune du prendre soin.
- D'envisager l'approche en équipe d'attitudes contenant et bienveillantes.



CONTENU :

• Énonciation et analyse des représentations sur le thème des bonnes et/ou des mauvaises pratiques.

• La loi et les maltraitances individuelles et institutionnelles, le concept de bientraitance, le rôle de chacun.

• Le rapport au quotidien avec des situations à haute intensité émotionnelle.

• Comment être dans une fonction contenante et de partage visant à rendre plus supportable l'insupportable à soi et à l'autre ?

• Analyses de situations et cas de jurisprudence.

• Préparation du travail individuel

d'intersession : recueil de situations avec la méthode E. BICK.

• Le verbal et le non-verbal. Schéma de la communication avec des apports d'analyse transactionnelle.

• Les effets induits avec les attitudes et les contre-attitudes.

• La dimension d'accueil et de disponibilité dans la rencontre avec l'autre.

• Rappel des concepts de la relation d'aide à partir de la théorie de C. ROGERS.

• La recherche d'alliance avec la personne accueillie.

• Le décodage des jeux transférentiels.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

• Apports théorique et techniques visant à contenir la violence.

• Synthèse autour des points clés de cette formation afin de transférer au

mieux ces apports sur le terrain et ainsi participer à l'élaboration d'une culture professionnelle commune.

FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS : RESTER ACTIF ET CRÉATIF

INTERVENANT

Franck MONIER,
Consultant et formateur
en communication,
développement du bien-
être et gestion du stress

Diplômé de l'École
Normale Supérieure
de Lyon

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h
(possibilité de
perfectionnement
1 jour en décalé)

COÛT

320 € par stagiaire Odynéo
350 € par stagiaire extérieur
Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Cette formation amène aux professionnels des éléments de gestion du stress, des méthodes de communication orientées vers la souplesse relationnelle, ainsi que des outils pour avoir confiance en ses capacités d'évolution et d'adaptation.

PUBLIC : aides-soignants, aides médico-psychologiques, infirmier(e)s, ergothérapeutes, psychomotriciens, éducateurs, moniteurs éducateurs...

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

Cette formation vise à faire prendre conscience de l'importance de maintenir les équilibres personnels, corporels et relationnels pour être à l'aise professionnellement et pour pouvoir s'adapter aux changements qui se présentent à tout un chacun :

- Comprendre le phénomène « stress » et savoir canaliser son propre stress.

- Savoir s'écouter corporellement et apprendre à se calmer rapidement.
- Écouter et communiquer sur des bases constructives.
- Faire face aux situations relationnelles difficiles.



CONTENU :

Faire face aux changements :

- Le stress : un syndrome d'adaptation qu'il faut apprendre à canaliser.
- Pratique de la cohérence cardiaque pour gérer son stress et ses émotions.
- Aspects psychologiques : savoir entretenir son bien-être : état d'activité et de créativité, et sa satisfaction au travail.

- Augmenter son intelligence sociale ou émotionnelle.
- Étude des bases de communication constructive.
- Savoir trouver l'équilibre entre écoute empathique et affirmation de soi.
- Définition et importance de l'intelligence émotionnelle : capacité d'adaptation sociale que l'on peut développer tout au long de sa vie.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Savoir gérer son stress et ses émotions face aux changements.
- Comprendre l'intérêt d'évoluer, et avoir les moyens de le faire, pour la satisfaction au travail en général et face aux adaptations nécessaires en particulier.

- Comprendre la nécessité de rester ouvert et adaptable, et acquérir des bases de communication constructive pour devenir force de proposition, c'est-à-dire savoir saisir les opportunités et ne pas subir les changements.

S'APPROPRIER

LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

INTERVENANT

Formateur en RBPP
certifié AFNOR

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire

Odynéo

350 € par stagiaire

extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire



CONTEXTE :

L'HAS (Haute Autorité de Santé) publie régulièrement des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles.

Les évaluateurs externes examinent le degré d'appropriation par les professionnels de ces RBPP.

Il est donc nécessaire de connaître ces RBPP, les lire, les travailler, et questionner les pratiques à partir de ces repères.

PUBLIC : public pluridisciplinaire travaillant en ESMS

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- S'approprier les RBPP publiées par l'HAS, en fonction de son activité et de son projet.
- Promouvoir la bientraitance et améliorer la qualité du service rendu.
- Questionner les pratiques et s'évaluer.
- Se préparer à l'évaluation externe.



CONTENU :

- Présentation de l'HAS.
- Objectifs des RBPP : lien avec la démarche d'évaluation et la bientraitance.
- Les différentes RBPP.
- Méthode de lecture et d'analyse des RBPP.
- Techniques d'appropriation par les équipes, repères pour l'amélioration des pratiques.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques.
- Exercices pratiques.
- Échanges entre participants.

C11

HABILITATION ÉLECTRIQUE

« BS-BE MANŒUVRE »

INTERVENANT

Formateurs SSIAP 3

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire

Odynéo

350 € par stagiaire

extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire,

mise en situation et QCM



CONTEXTE :

Le décret 88-1056 du 14 novembre 1988 et son arrêté d'application du 19 janvier 1989 définit les prescriptions de sécurité auxquelles les employeurs doivent se conformer. C'est à l'employeur d'habiliter le salarié en fonction des connaissances techniques du salarié et de l'aptitude médicale.

PUBLIC : tout personnel non électricien susceptible d'effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'électricité et des risques présentés par le courant électrique.
- Savoir appliquer les consignes de sécurité.
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel non électricien l'habilitation électrique BS BE. (L'habilitation est la reconnaissance par l'employeur de la

capacité d'un salarié à accomplir en sécurité des tâches fixées, matérialisées par un document établi par l'employeur et signé par l'employeur et le salarié.)



CONTENU :

Connaissance de l'électricité et de ses dangers

- Notions élémentaires d'électricité. Distribution de l'électricité (les différentes tensions, signalisation, repérage, etc.).
- Effets physiologiques du courant électrique.
- Le tableau électrique et son réseau de distribution. Protection contre les contacts directs ou indirects. Le matériel électrique.
- L'intervention sur un ouvrage électrique. Évaluation des risques.
- Exemples d'accidents.
- Comment travailler en sécurité.

- Distance de sécurité, autorisation de travaux, lecture de signalisation, principes et exemples de verrouillages.
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.
- Protection contre les chocs électriques.
- Risque d'incendie dans les installations électriques, notions de premier secours.
- Préparation à l'habilitation électrique.
- Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C 18-530.
- Contrôle des connaissances (QCM) – Avis du formateur sur l'habilitation.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Formation uniquement pratique, gestes acquis lors de simulation d'accident. Contrôle permanent.
- À l'issue de la formation, un diplôme réglementaire sera remis aux candidats

ayant réussi l'examen, dans le cas contraire, une attestation leur sera délivrée.

C12

PSC1

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES

INTERVENANT

Major Philippe Renoud



MODALITÉS

1 jour, soit 7 h

COÛT

160 € par stagiaire
Odynéo

175 € par stagiaire
extérieur

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Enseignement conforme à l'arrêté du 24.07.2007 et à son annexe 1 : le référentiel national de compétence. Cette formation est l'enseignement de base des premiers secours, permettant notamment l'accès à toutes les autres formations de secourisme.

PUBLIC : personnel en contact avec les personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Être capable d'agir efficacement devant une personne victime d'un accident ou d'un malaise en assurant les premiers gestes de secours et de sauvetage.



CONTENU :

- Le secouriste.
- La chaîne des secours.
- La sécurité.
- L'alerte.
- L'obstruction brutale des voies aériennes.
- Les hémorragies externes.
- L'inconscience.
- L'arrêt cardio-respiratoire.
- La défibrillation automatisée externe.
- Les détresses vitales.
- Les malaises et la maladie.
- Les accidents de la peau.
- Les traumatismes des os et des articulations.
- La noyade.
- La surveillance et l'aide au déplacement.
- Synthèse.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Formation uniquement pratique, gestes acquis lors de simulation d'accident.
- Contrôle permanent. À l'issue de la formation, un diplôme réglementaire sera remis aux candidats ayant réussi l'examen. Dans le cas contraire, une attestation leur sera délivrée.

RECYCLAGE PSC1

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES

INTERVENANT

Major Philippe Renoud



MODALITÉS

3 h 30

COÛT

60 € par stagiaire
Odynéo

90 € par stagiaire
extérieur

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Enseignement conforme à l'arrêté du 24.07.2007 et à son annexe 1 : le référentiel national de compétence. Cette formation est l'enseignement de base des premiers secours, permettant notamment l'accès à toutes les autres formations de secourisme.

PUBLIC : personnel en contact avec les personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS : avoir obtenu le PSC1



OBJECTIFS :

- Être capable d'agir efficacement devant une personne victime d'un accident ou d'un malaise en assurant les premiers gestes de secours et de sauvetage.



CONTENU :

- Le secouriste.
- La chaîne des secours.
- La sécurité.
- L'alerte .
- L'obstruction brutale des voies aériennes.
- Les hémorragies externes.
- L'inconscience.
- L'arrêt cardio-respiratoire.
- La défibrillation automatisée externe.
- Les détresses vitales.
- Les malaises et la maladie.
- Les accidents de la peau.
- Les traumatismes des os et des articulations.
- La noyade.
- La surveillance et l'aide au déplacement.
- Synthèse.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Formation uniquement pratique, gestes acquis lors de simulation d'accident.
- Contrôle permanent. À l'issue de la formation, un diplôme réglementaire sera remis aux candidats ayant réussi l'examen. Dans le cas contraire, une attestation leur sera délivrée.

C14

FORMATION INCENDIE ET ÉVACUATION (EPI)

AVEC EXERCICES
SUR FEUX RÉELS
(INTRA UNIQUEMENT)

INTERVENANT

Pompier et/ou titulaire
du SSIAP 3

LIEU

Odynéo Formation
et pratique dans un
établissement d'Odynéo

MODALITÉS

1 h 30

COÛT

320 € pour le groupe
de salariés Odynéo

350 € pour le groupe
de salariés extérieurs

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

L'article J35 (arrêté du 19 novembre 2001)
« Établissements recevant du public-
règlement de sécurité contre l'incendie »
stipule : « La surveillance de l'établissement doit
être assurée par des employés spécialement
désignés et entraînés à la mise en œuvre des
moyens de secours. L'organisation de cette
surveillance relève de la responsabilité du
chef d'établissement... le personnel affecté à
la surveillance doit être formé à l'évacuation
des résidents par transfert horizontal avant
l'arrivée des secours et à l'exploitation du SSI ».

Nos obligations en matière d'exercices - Article
J39 : « Tout le personnel de l'établissement
doit être mis en garde contre les dangers
que présente un incendie et être informé
des consignes très précises en vue de limiter
l'action du feu et d'assurer l'évacuation du
public. Des exercices pratiques ayant pour
objet d'instruire le personnel sur la conduite à
tenir en cas d'incendie doivent avoir lieu au
moins une fois par semestre. »

PUBLIC : tout personnel

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Savoir réagir face à un départ de feu.
- Savoir donner l'alarme et l'alerte.
- Connaître les consignes spécifiques de l'établissement.
- Être formé à l'évacuation horizontale.



CONTENU :

Formation théorique :

- Principes fondamentaux de la sécurité incendie.
- Le triangle du feu.
- Les classes de feu.
- Les agents d'extinction.
- La propagation de la chaleur, des fumées, du feu.
- Les mesures préventives.
- Les actions à mener en présence d'un début d'incendie.

- Le système de sécurité incendie.
- L'alarme.
- L'alerte.
- L'évacuation ou la mise en sécurité.

Formation pratique : visite de locaux

- Initiation au SSI et détail des composants SSI.
- Évacuation horizontale.
- Sensibilisation aux risques électriques et gaz.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques et manipulations individuelles d'extincteurs.
- Livret remis à chaque participant.

FORMATION INCENDIE ET ÉVACUATION (EPI)

SANS EXERCICES SUR FEUX RÉELS (INTRA UNIQUEMENT)

INTERVENANT

Pompier et/ou titulaire
du SSIAP 3

LIEU

Odynéo Formation
et pratique dans un
établissement d'Odynéo

MODALITÉS

1 h 30

COÛT

320 € pour le groupe
de salariés Odynéo

350 € pour le groupe
de salariés extérieurs

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

L'article J35 (arrêté du 19 novembre 2001) « Établissements recevant du public - règlement de sécurité contre l'incendie » stipule : « La surveillance de l'établissement doit être assurée par des employés spécialement désignés et entraînés à la mise en œuvre des moyens de secours. L'organisation de cette surveillance relève de la responsabilité du chef d'établissement... le personnel affecté à la surveillance doit être formé à l'évacuation des résidents par transfert horizontal avant l'arrivée des secours et à l'exploitation du SSI ».

Nos obligations en matière d'exercices - Article J39 : « Tout le personnel de l'établissement doit être mis en garde contre les dangers que présente un incendie et être informé des consignes très précises en vue de limiter l'action du feu et d'assurer l'évacuation du public. Des exercices pratiques ayant pour objet d'instruire le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie doivent avoir lieu au moins une fois par semestre. »

PUBLIC : tout personnel

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Savoir réagir face à un départ de feu.
- Savoir donner l'alarme et l'alerte.
- Connaître les consignes spécifiques de l'établissement.
- Être formé à l'évacuation horizontale.



CONTENU :

Formation théorique :

- Principes fondamentaux de la sécurité incendie.
- Le triangle du feu.
- Les classes de feu.
- Les agents d'extinction.
- La propagation de la chaleur, des fumées, du feu.
- Les mesures préventives.
- Les actions à mener en présence d'un début d'incendie.

- Le système de sécurité incendie.
- L'alarme.
- L'alerte.
- L'évacuation ou la mise en sécurité.

Formation pratique : visite de locaux

- Initiation au SSI et détail des composants SSI.
- Évacuation horizontale.
- Sensibilisation aux risques électriques et gaz.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques et manipulations individuelles d'extincteurs.
- Livret remis à chaque participant.

D •

DÉVELOPPEMENT

DES COMPÉTENCES
ET DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

LES ACTES D'AIDE À LA VIE COURANTE : ACTUALISATION DES SAVOIRS ET DES TECHNIQUES DE RÉALISATION

INTERVENANT

Formatrice pôle santé à
l'ESSSE et cadre de santé



MODALITÉS

2 jours consécutifs,
soit 14 h

Certaines parties de
la formation seront
réalisées dans la salle
d'expérimentation
pratique d'ESSSE

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo

350 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Dans le cadre de leur exercice professionnel dans les établissements d'accueil et de soins, les aides médico psychologiques (AMP) et les aides-soignants (AS) sont amenés à collaborer et à réaliser en complémentarité un certain nombre d'actes considérés comme « actes de la vie courante ». La réalisation de ces actes fait l'objet de textes réglementaires qui précisent par qui, dans quelles conditions et comment ils peuvent être réalisés.

Enfin, la collaboration entre les AS et les AMP suppose, pour qu'elle soit harmonieuse et efficace, que chacun connaisse précisément le métier de l'autre, son histoire et sa formation.

PUBLIC : aides-soignants et aides médico-psychologiques

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- En lien avec l'évolution des textes législatifs, des situations relatives à la prise en charge des personnes dans les établissements d'accueil de personnes en situation de handicap et/ou de grande dépendance, ce module global de formation vise : l'actualisation des connaissances et l'enrichissement des pratiques professionnelles au service de la qualité des soins.
- La formation prendra appui sur la compréhension et l'analyse de la pratique des professionnels, le partage des expériences dans une perspective de valorisation et de mutualisation des savoirs et des savoir-faire individuels et collectifs.



CONTENU ET DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE :

Histoire et complémentarité des professions AMP et AS.

Le cadre réglementaire d'exercice de ces deux professions et leur formation respective

- Ce qui les distingue.
- Ce qui les rend complémentaires.

Pharmacologie : rappel des notions fondamentales et aide à la prise des médicaments non injectables.

- Catégories, classes et formes des médicaments.
- Modes d'administration et conséquences sur l'organisme ; surveillance des effets des médicaments.
- Conditionnement et déconditionnement des médicaments, date de péremption.

Le cadre réglementaire en vigueur dans les ESMS : compétences et responsabilités des AS et AMP.

- La prescription médicale, protocoles et procédures ; « actes de soins » et « actes de la vie courante ».
- Rappel des grands principes de la collaboration : notions de délégation, de rôle propre infirmier, notions de mission et de responsabilité.
- L'aide à la prise de médicaments.
- La mesure des paramètres vitaux.
- Les transmissions.
- La surveillance clinique.

MISE À JOUR DE CONNAISSANCES ET DE PRATIQUES DE SOINS SPÉCIFIQUES

INTERVENANT

Formatrice pôle santé à l'ESSSE et cadre de santé



MODALITÉS

1 jour, soit 7 h
Salle pratique ESSSE,
afin de permettre
aux participants
de se familiariser avec
le matériel de soins et de
pouvoir l'utiliser en situation

COÛT

160 € par stagiaire
Odynéo
175 € par stagiaire
extérieur
Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Les établissements se médicalisent et accueillent des publics nécessitant des soins de plus en plus techniques, alors que les effectifs infirmiers sont peu évolutifs.

PUBLIC : aides-soignants

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- En appui sur les textes réglementaires qui s'appliquent au secteur médico-social, et notamment les questions de responsabilité de ceux qui les réalisent, cette formation permettra de voir ou revoir les aspects techniques de ces soins ainsi que leurs conditions de réalisation en situation simulée.



CONTENU ET DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE :

L'oxygénothérapie

- Rappel anatomique et physiologique.
- Les indications de l'oxygénothérapie.
- Techniques, matériel et surveillance.
- Risques et prévention des risques.
- Rôle de l'aide-soignant(e), suivi et transmissions.

L'aspiration endo trachéale

- Rappel anatomique et physiologique.
- Les indications de l'aspiration endo-trachéale.
- Technique, matériel et surveillance.
- Risques et prévention des risques.
- La formation autorisant à réaliser des aspirations endo-trachéale : déroulement, modalités, texte de référence.

Évaluation, prévention et traitements de la douleur des personnes

- Les plans de lutte contre la douleur : cadre législatif de soulagement et de prise en charge et de la douleur.
- Les différents types de douleur et leurs mécanismes physiopathologiques.
- Les traitements pharmacologiques ; surveillance et prévention de leurs principaux effets secondaires.
- Comprendre une personne douloureuse.

SITUATIONS DE FIN DE VIE ET DÉMARCHE PALLIATIVE : PRODIGUER EN ÉQUIPE ET AU QUOTIDIEN DES SOINS AUX PERSONNES EN FIN DE VIE (module 1)

INTERVENANT

Consultant formateur



MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire

Odynéo

350 € par stagiaire

extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire

Questionnaire ou
entretien téléphonique
trois mois après la
formation pour évaluer
l'impact sur les pratiques



CONTEXTE :

Accompagner une personne dans les derniers moments de sa vie est une démarche complexe et d'une grande exigence, à la fois pour les soignants mais également pour les proches. Cette démarche d'accompagnement, singulière à chaque situation, nécessite beaucoup d'énergie et de ressources individuelles et collectives ; elle sollicite un engagement fort de la part de ceux qui l'assurent pour pouvoir établir une relation vivante à l'autre.

Ainsi, chacun devra-t-il pouvoir s'appuyer sur des connaissances, des savoir-faire spécifiques, des savoir-faire relationnels, de même que sur une réflexion sur lui-même et avec les autres afin d'éviter l'épuisement physique et psychique possible.

PUBLIC : équipes pluridisciplinaires (infirmier(e)s, aides-soignant(e)s, aides-médico-psychologiques, ergothérapeutes, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, kinésithérapeutes...)

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- S'approprier les concepts fondamentaux autour de la question de la fin de vie.
- Apprécier et reconnaître les changements dans l'état clinique d'une personne, les signes précurseurs de la fin de vie.
- Identifier les signes de douleur, connaître les principaux moyens pour la faire céder.
- Comprendre et préciser le rôle de chaque membre de l'équipe :
 - dans l'évaluation des besoins des personnes en fin de vie,
 - dans la collaboration,
 - dans la limite de ses compétences,
 - à l'accompagnement des personnes en fin de vie.



CONTENU :

- Soins palliatifs, démarche palliative, notion d'accompagnement, « prendre soin de l'autre », respect fondamental des patients.
- Rappel du cadre réglementaire.
- Repérage des besoins particuliers de la personne en fin de vie.
- Stades du mourir, processus et stades du deuil ; signes de l'agonie et de la mort.
- Le repérage des symptômes présents en fin de vie et leurs soins spécifiques.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

La démarche s'appuiera sur l'échange à partir de l'expérience et le questionnement des participants et proposera des apports théoriques, des échanges à

partir de documents vidéo, de la réglementation, des études de documents et analyse de situation.

SITUATIONS DE FIN DE VIE ET DÉMARCHE PALLIATIVE :

FIN DE VIE, DEUIL, REPÈRES
POUR MIEUX COMPRENDRE,
VIVRE LA RELATION, ACCOMPAGNER
LA DOULEUR (module 2)

INTERVENANT

Psychologue expert(e)
des problématiques
de fin de vie et
d'accompagnement



MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo

350 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire

Questionnaire ou
entretien téléphonique
trois mois après la
formation pour évaluer
l'impact sur les pratiques



CONTEXTE :

Accompagner une personne dans les derniers moments de sa vie est une démarche complexe et d'une grande exigence, à la fois pour les soignants mais également pour les proches.

Cette démarche d'accompagnement, singulière à chaque situation, nécessite beaucoup d'énergie et de ressources individuelles et collectives ; elle sollicite un engagement fort de la part de ceux qui l'assurent pour pouvoir établir une relation vivante à l'autre.

Ainsi, chacun devra-t-il pouvoir s'appuyer sur des connaissances, des savoir-faire spécifiques, des savoir-faire relationnels, de même que sur une réflexion sur lui-même et avec les autres afin d'éviter l'épuisement physique et psychique possible.

PUBLIC : équipes pluridisciplinaires (infirmier(e)s, aide-soignant(e)s, aide-médico-psychologiques, ergothérapeutes, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, kinésithérapeutes...)

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Proposer des repères théoriques relatifs au fonctionnement psychique lors de situations de crise et les mettre en lien avec la dynamique de la relation soignant/ accompagnateur - soigné.
- Approfondir la spécificité de la relation soignant - soigné et aider les professionnels à « durer » sans s'épuiser, notamment lors de la fin de vie.
- Analyser les situations complexes de fin de vie en s'appuyant notamment sur les textes juridiques et déontologiques.
- Contribuer à la réflexion et à la construction du projet institutionnel relatif à l'accompagnement des personnes en fin de vie en s'intéressant aux expériences menées dans divers services de soins palliatifs.



CONTENU :

- La question de la volonté, du désir de la personne en fin de vie et de ses capacités de choix.
- La souffrance psychique de la personne, celle de sa famille et de ses proches.
- La souffrance et le « deuil des soignants » qui accompagnent, quels retentissements suite à un décès ?
- Les questions d'ordre éthique rencontrées dans la pratique : comment les reconnaître, les aborder, les travailler ?
- La dimension du secret : secret médical et secret de la confiance.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

La démarche s'appuiera sur l'échange à partir de l'expérience et le questionnement des participants et proposera des apports théoriques, des

échanges à partir de documents vidéo, de la réglementation, des études de documents et analyse de situation.

LE TOUCHER AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT

AU QUOTIDIEN DES PERSONNES HANDICAPÉES

(module 1 – initiation)

INTERVENANT

Anne Dumont, formatrice consultante et enseignante, psychomotricienne et kinésithérapeute, formée à la Méthode Feldenkrais®, la relaxation analytique de Michel Sapir, Eutonie Gerda Alexander et diverses techniques de kinésithérapie.

MODALITÉS

3 jours consécutifs, soit 21 h

COÛT

480 € par stagiaire Odynéo

525 € par stagiaire extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire

Questionnaire ou entretien téléphonique trois mois après la formation pour évaluer l'impact sur les pratiques



CONTEXTE :

Les difficultés, voire les impossibilités que présentent les personnes souffrant de handicap neuromoteur, à communiquer oralement, ainsi que la situation de dépendance, donnent au toucher une place essentielle. Toucher l'Autre à travers les gestes du quotidien, les gestes de réconfort, est au cœur de l'accompagnement de la personne en situation de handicap physique et ou psychique. Dans cette formation, nous explorerons par l'expérimentation, le partage des ressentis, les apports théoriques, les diverses facettes liées au toucher.

PUBLIC : personnel soignant et éducatif travaillant auprès des personnes souffrant de handicap neuromoteur

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Clarifier la relation que nous entretenons avec le toucher.
- Comprendre l'importance du toucher dans le développement de la personne et comment cette place varie avec les âges de la vie et l'histoire de vie.
- Expérimenter les différentes formes de toucher et les éprouver dans leur dimension relationnelle, leurs bienfaits physiques, le corps vécu.
- Intégrer la qualité de toucher dans la vie quotidienne en fonction des besoins de la personne accompagnée.
- Repérer dans la situation de dépendance physique et ou psychique les besoins spécifiques de la personne et la résonance de notre place d'accompagnant. Clarifier notre intention.



CONTENU :

- Implications du toucher : apports théoriques dans le développement de la personne, aspects liés à la situation de handicap.
- Observation de la personne et de ses besoins à travers les messages corporels.
- Expérimentation et développement de sa qualité de toucher à travers la présence à soi et à l'autre.
- Bases théoriques et techniques du toucher massage : les étapes du toucher, les aspects ergonomiques.
- Expérimentation des différents types de toucher.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Mises en situations concrètes ; ressentir sur soi les implications du toucher (sensations, émotions).
- Exercices de détente, respiration, centrage, attention, auto régulation.
- Pratiques de mobilisations, de toucher massage, toucher présence.
- Apports théoriques et cliniques, échanges en groupe, utilisation de la parole dans un va-et-vient entre corps senti, ressenti, représenté et parlé.
- Mise en place du carnet de bord d'observation et d'analyse des pratiques.
- Références bibliographiques, études de textes.

LE TOUCHER AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN DES PERSONNES HANDICAPÉES (module 2 – approfondissement)

INTERVENANT

Anne Dumont, formatrice consultante et enseignante, psychomotricienne et kinésithérapeute, formée à la Méthode Feldenkrais®, la relaxation analytique de Michel Sapir, Eutonie Gerda Alexander et diverses techniques de kinésithérapie.

MODALITÉS

3 jours : 2 jours consécutifs et 1 jour décalé, soit 21 h

COÛT

480 € par stagiaire Odynéo
525 € par stagiaire extérieur
Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
Questionnaire ou entretien téléphonique trois mois après la formation pour évaluer l'impact sur les pratiques



CONTEXTE :

Les difficultés, voire les impossibilités que présentent les personnes souffrant de PC, poly ou plurihandicap à communiquer oralement, ainsi que la situation de dépendance, donnent au toucher une place essentielle.

Toucher l'Autre à travers les gestes du quotidien, les gestes de réconfort, est au cœur de l'accompagnement de la personne en situation de handicap physique et ou psychique. Dans cette formation, nous explorerons par l'expérimentation, le partage des ressentis, les apports théoriques, les diverses facettes liées au toucher.

PUBLIC : personnel soignant et éducatif travaillant auprès des personnes souffrant de handicap neuromoteur

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Penser le corps.
- Penser ses outils à partir de références.
- Ajuster sa posture.
- Construire un cadre.



CONTENU :

- Réflexion sur l'approche corporelle et le cadre.
- Expérimenter les différents types de toucher et les adapter aux situations rencontrées :
 - Toucher présence, pour calmer, sécuriser, réassurer, communiquer, répondre à l'isolement ;
 - Toucher dans les actes de la vie quotidienne, valorisation de la toilette ; l'accompagnement aux changements de position, de déplacement ; la préparation au coucher ;
 - Toucher reflet d'une humanité partagée et étayage du schéma corporel ; passer d'un corps objet, manipulé à un corps sujet, un corps vécu ;
 - Toucher confort pour répondre aux maux courants ;
 - Toucher détente pour apaiser les tensions, les raideurs.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques et cliniques.
- Mises en situations concrètes des différents types de toucher et adaptation aux conditions matérielles.
- Exercices pratiques avec résidents accueillis dans un dispositif.
- Aller-retour théorie/pratique.
- Analyse de situation et retour d'expérience en groupe.

PLAIES COMPLEXES, PLAIES CHRONIQUES :

DU NOUVEAU DANS LES APPROCHES THÉRAPEUTIQUES

INTERVENANT

IDE, experte praticienne,
D.U plaies et cicatrisation
Lyon 1



MODALITÉS

2 jours, soit 14 h, en salle
d'expérimentation
pratique ESSSE
Ou sur site sur demande

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo
350 € par stagiaire
extérieur
Intra : nous consulter

ÉVALUATION

Questionnaire



CONTEXTE :

Vieillesse de la population, augmentation des plaies chroniques (ulcères, escarres, pied diabétique...), diminution de la durée des hospitalisations, sont autant de raisons qui nous conduisent à revoir l'accompagnement de ces patients. Très souvent, les infirmier(e)s se trouvent démun(e)s face à ces pansements complexes ; ces difficultés sont liées à une inondation sur le marché de produits nouveaux (parmi lesquels il est fort difficile de se repérer et de choisir avec discernement) et à un manque d'approfondissement sur les processus de cicatrisation dans le cursus de formation IDE.

PUBLIC : infirmier(e)s souhaitant actualiser leurs connaissances et leurs techniques de soins, quels que soient les structures ou domaines d'activité de leur exercice professionnel

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Approfondir et actualiser ses connaissances des différents types de plaie que l'on peut rencontrer et des processus de cicatrisation.
- Développer des compétences pour rechercher, investiguer et mettre en œuvre les soins appropriés.



CONTENU :

- Savoir et améliorer la qualité de la prise en charge d'une plaie complexe dans la durée
 - les matériels disponibles, indications et utilisation ;
 - thérapie par pression négative...
- Affiner son observation clinique, identifier les critères permettant d'évaluer l'évolution d'une plaie et de réajuster l'approche thérapeutique adoptée dans une collaboration effective avec les médecins :
 - la peau rappel physiologique, mécanisme de la cicatrisation ; plaie aigüe/plaie chronique (escarre, séquelles de brûlure...) ;



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

La démarche pédagogique interactive alternera des temps d'information théorique, des échanges et partages

d'expériences de terrain ainsi que des ateliers de pratique en salle de démonstration équipée.

LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

INTERVENANT

Psychologue clinicienne
du handicap,
formatrice du secteur
médicosocial, analyse
de la pratique



MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire

Odynéo

350 € par stagiaire

extérieur

Intra : nous consulter

ÉVALUATION

Questionnaire



CONTEXTE :

Bien connaître les effets du vieillissement, en observer les signes et repérer les évolutions pathologiques, demande des compétences particulières, une qualité relationnelle particulière.

Accepter ce processus chez l'autre, qui s'inscrit dans le cycle de la vie signifie aussi passer de la position éducative à celle du « care » et de l'accompagnement. L'accompagnement se fait dans l'écoute et l'acceptation de l'évolution de l'autre à travers une position ouverte permettant de recevoir. Cet accompagnement se matérialisera par un plan personnalisé correspondant à l'évolution de la personne handicapée.

PUBLIC : équipes pluridisciplinaires

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Travailler sur les représentations de chacun et chacune.
- Actualiser, consolider et valider les connaissances de base sur le vieillissement de la personne handicapée au niveau législatif (nouvelle population accueillie grâce à l'augmentation de l'espérance de vie).
- Connaître les étapes de vie, les cycles de vie (référence à Naomi Feil).
- Interroger la position de chacun vis-à-vis de la personne handicapée.



CONTENU :

- Connaissances théoriques, législatives et politiques relatives au vieillissement des personnes handicapées.
- Repérage, compréhension et identification des signes du vieillissement avec élaboration d'une grille dénomminative selon l'HAS.
- Le vieillissement des personnes handicapées : une question professionnelle à travailler en équipe.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Échanges à partir de mises en situation et des questionnements et/ou difficultés rencontrées par les participants pour élaborer la distance émotionnelle dans le travail de relation ; expérimentation et approfondissement de l'écoute neutre et bienveillante, communication verbale et non verbale.

HANDICAP, VIE AFFECTIVE ET SEXUALITÉ

INTERVENANT

Psychologue vie affective, familiale et sexuelle de la PSH dans le collectif de recherche (université Lyon II)



MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo

350 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire

Questionnaire ou
entretien téléphonique
trois mois après la
formation pour évaluer
l'impact sur les pratiques



CONTEXTE :

Au-delà des représentations et des tabous, la question de prise en compte, voire de l'accompagnement de la vie affective et de la sexualité des personnes handicapées dans les structures médico-sociales est complexe et met en lumière les paradoxes qui se posent aux professionnels dans leur pratique :

- Concilier devoir de protection et autonomie, droit à l'intimité et à la sexualité et difficulté à évaluer le consentement ;
- Respecter l'intimité, l'individualité dans un cadre collectif avec ses règles et ses contraintes.

Différents lois et décrets viennent réaffirmer les droits des personnes handicapées et promeuvent un droit à compensation, l'accompagnement à la vie affective. Les professionnels accompagnant les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne sont souvent démunis face aux manifestations de personnes qui ne sont pas toujours en capacité de verbaliser leurs désirs.

PUBLIC : professionnels des établissements médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Identifier et dépasser ses représentations afin d'optimiser la prise en compte de la vie affective et sexuelle.
- Repérer ce qui pose question ou problème dans l'accompagnement de ce domaine.
- Élaborer des pistes d'actions en partant des besoins des usagers et des ressources de la structure.



CONTENU :

- Approche multidimensionnelle de la sexualité.
- Les représentations sur la sexualité des PH.
- Les questions posées par la sexualité des PH en structure médico-sociale.
- La gestion des paradoxes.
- La construction d'un cadre de référence et les pistes d'action pour optimiser, accompagner.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Travail sur les représentations.
- Travail en groupe d'analyse de situation.

D10

BALNÉO

ET BIEN-ÊTRE DANS L'EAU

INTERVENANT

Béatrice Jarricot
ou Anne Dumont,
psychomotriciennes

MODALITÉS

2 jours + 1 jour
d'approfondissement
possible, soit 21 h

COÛT

320 € ou 480 € par stagiaire
Odynéo

350 € ou 525 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire et/ou
entretien téléphonique
trois mois après la
formation pour évaluer
l'impact sur les pratiques



CONTEXTE :

L'activité aquatique est un support privilégié à l'autonomie et la communication, et aide à l'épanouissement par le plaisir du corps en mouvement.

PUBLIC : tout professionnel animant cette activité dans un service ou lieu d'accueil pour personnes pluri ou polyhandicapées

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Permettre aux professionnels d'animer des séances de balnéothérapie auprès de personnes pluri ou polyhandicapées et leur faire appréhender la notion de bien-être, de confort, de détente, de jeu, ainsi que la maîtrise des risques et de la sécurité.
- Identifier les dimensions ludiques et relationnelles du milieu aquatique.
- Utiliser l'activité aquatique comme médiation et support relationnel.
- Définir le cadre et le projet de l'activité, les modalités de l'accompagnement adapté et personnalisé.



CONTENU :

Prenant appui sur les conditions de sécurité et de confort pour la personne handicapée, découvrir pour ensuite animer et rendre dynamiques les

conditions du bien-être dans l'eau et les potentiels d'animation, en adéquation avec la personne accompagnée.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

À partir d'apports théoriques et d'expérimentation personnelle, repérer les différents paramètres à prendre en compte dans la prévision et l'animation de cette activité pour des personnes très handicapées.

- Apports théoriques.

- Échange de pratiques.
- Exercices en salle.
- Mises en situation et expérimentation avec travail en piscine et en bassin de balnéo.

APPROCHE SNOEZELLEN

UN ESPACE SENSORIEL DE DÉCOUVERTE MUTUELLE ET DE RENCONTRE : UN AUTRE REGARD

INTERVENANT

Béatrice Desse
psychomotricienne

MODALITÉS

2 jours + 2 jours,
soit 28 h

COÛT

640 € par stagiaire
Odynéo

700 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par
jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et/ou entretien
téléphonique
trois mois après
la formation pour
évaluer l'impact
sur les pratiques



CONTEXTE :

Bien souvent, le ou les handicaps submergent la relation. Les professionnels se heurtent alors sans cesse à cette difficulté de trouver des situations où les personnes sont bien, de découvrir leurs envies et de leur proposer des expériences de vie intéressantes. Ces différents éléments sont évidemment plus faciles à découvrir auprès d'une personne qui communique verbalement, mais sont beaucoup plus difficiles à repérer auprès d'une personne fortement dépendante, avec peu ou pas de communication verbale.

Cet espace Snoezelen va permettre d'aller à la rencontre de la personne : partager un moment dans lequel se tisse une relation où peu à peu la confiance s'installera. Approche respectueuse de la personne, l'acceptant telle qu'elle est, en s'appuyant sur ses « possibles » plutôt que sur ses incapacités. Porter son regard sur ses forces plutôt que sur ses faiblesses. Il s'agit de porter attention, au-delà de la déficience, à la personne, à ses goûts, à ses compétences et à son plaisir.

L'accompagnement Snoezelen propose à la personne, un moment de rencontre, de détente, de confort et de sécurité tout en lui permettant de faire, selon son propre rythme, l'expérience de diverses stimulations sensorielles parfois très simples.

PUBLIC : professionnels soignants ou éducatifs accompagnant des personnes pluri ou polyhandicapées

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- D'organiser et d'utiliser un espace Snoezelen et les outils qui le composent, dans le cadre d'un projet institutionnel.
- D'accompagner une personne en salle Snoezelen et réagir de façon appropriée face à son comportement.
- D'écouter, d'observer et de proposer

des expériences sensorielles adaptées à la personne accompagnée.

- De tirer profit des observations réalisées en salle Snoezelen pour réfléchir à l'accompagnement de la personne au quotidien.
- D'inscrire l'accompagnement Snoezelen dans le projet personnalisé d'accompagnement.



CONTENU :

• Définition, historique et évolution du concept Snoezelen : expérimentations sensorielles (allers et retours entre pratique et théorie) : Les stimulations somatiques, vibratoires et vestibulaires, Les différentes formes et fonctions du toucher.

Les expériences auditives, visuelles et olfactives, Le matériel sensoriel de la salle, son utilisation, son utilité : Comment proposer des expériences sensorielles adaptées.

• La dimension relationnelle : découvrir comment le canal sensoriel peut être support de communication.

• L'élaboration, la conduite et l'évaluation d'un projet d'accompagnement en salle Snoezelen.

• L'évaluation d'une séance en salle Snoezelen : bases pour l'élaboration d'une grille d'observation.

• Réflexion sur l'apport de la démarche Snoezelen dans l'accompagnement au quotidien.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

• Pédagogie active et participative, mises en situation, élaboration à partir de la production du groupe.

• La formatrice proposera des situations concrètes d'expérimentations sensorielles, à partir desquelles le stagiaire sera amené à se recentrer sur ses propres éprouvés.

• Elle présentera des jeux de rôles, des mises en situation corporelles.

• Ces expériences, approfondies par des apports théoriques, seront un point de départ à un travail d'échange, d'élaboration et de réflexion pour un accompagnement de la personne en salle Snoezelen.

LES TROUBLES PSYCHIQUES : COMMENT ACCOMPAGNER ET ACQUÉRIR DES ATTITUDES SOIGNANTES

INTERVENANTS

Cadre infirmier en
psychiatrie, formateur,
enseignant



MODALITÉS

2 jours + 1 jour, soit 21 h

COÛT

480 € par stagiaire
Odynéo

525 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire



CONTEXTE :

De plus en plus de personnes accueillies présentent des troubles associés, troubles psychiques ou du comportement. Cela nécessite une connaissance et une compréhension de ces troubles, ainsi qu'une adaptation des pratiques d'accompagnement, une mobilisation des ressources internes et externes, afin que le dispositif d'accueil offre un cadre repérant et structurant pour l'utilisateur.

PUBLIC : tout professionnel (éducatif, paramédical, technique) en lien avec des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Avoir une représentation de la souffrance psychique.
- S'approprier des concepts de base relatifs aux troubles mentaux.
- Comprendre et de traduire les symptômes repérés chez les usagers.
- Connaître le dispositif et les orientations de la législation en vigueur et le dispositif et les orientations du réseau.
- Prendre en compte l'utilisateur «résident» au regard de ses ressources et de ses troubles.
- Développer des compétences dans la relation professionnelle avec les usagers.
- Placer la personne accompagnée dans un processus de soin.



CONTENU :

- Travail et partage sur les représentations de chacun autour des troubles psychiques.
- Mise en lumière des points clés du développement psychoaffectif / le normal et le pathologique.
- Différenciation entre la névrose et la psychose.
- La névrose d'angoisse : symptomatologie, manifestations observables, attitudes soignantes.
- La dépression névrotique et la notion de crise : symptomatologie, manifestations observables, attitudes soignantes.
- Les Troubles Obsessionnels Compulsifs : symptomatologie, manifestations observables, attitudes soignantes.
- L'hystérie : symptomatologie, manifestations observables, attitudes soignantes.
- La bouffée délirante et l'approche des notions de délire et d'hallucinations.
- La schizophrénie, le délire comme mécanisme de défense, la paranoïa, les maladies bipolaires.
- L'autisme et les psychoses déficitaires : synthèse autour de l'approche clinique actuelle.
- Les conduites addictives.
- Handicap, troubles psychiques, quels liens et quelles articulations possibles ?
- Les dernières législations et orientations en vigueur.
- Les ressources et les limites de chacun.
- Quelles indications ?



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques et techniques, illustrés par des cas cliniques.
- Analyse de situations et jeux de rôles.
- Exercices.

COMPRENDRE ET APPRENDRE À GÉRER LES TROUBLES DU COMPORTEMENT ET L'AGRESSIVITÉ

En partenariat avec Armonis

INTERVENANT

Psychologue

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo

350 € par stagiaire
extérieur

ÉVALUATION

Questionnaire



CONTEXTE :

Dans les établissements médico-sociaux, les équipes sont confrontées, de plus en plus, à des comportements qui posent problèmes par leur intensité, nommés troubles du comportement, comportements problème ou bien comportements défis.

Les différents troubles du comportement génèrent de l'agressivité ou une forte passivité chez l'utilisateur et incompréhension et difficulté d'accompagnement chez le professionnel.

Cette formation de 2 jours s'adresse à tous les professionnels qui souhaitent comprendre ces situations et adapter leur accompagnement pour gagner en qualité de vie tant pour les usagers que pour les professionnels.

PUBLIC : tout professionnel

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Apprendre à connaître les mécanismes régissant les troubles du comportement et l'agressivité des résidents atteints de handicap.
- Savoir repérer les facteurs déclencheurs et les différentes sources associées pour anticiper et prévenir les risques d'agressivité.
- Prendre de la distance avec ses pratiques pour repérer les origines institutionnelles de déclenchement de certains types d'agressivité chez un résident.
- Se doter de techniques de prise en charge des troubles du comportement et de l'agressivité assurant le respect de bien-être.
- Construire des outils de suivi et d'évaluation pluridisciplinaire des actions mises en place.



CONTENU :

Les troubles du comportement et l'agressivité d'un résident atteint de handicap

- Les différents troubles du comportement et situations d'agressivité associés aux différents types de handicap.
- Les natures et types de facteurs influant sur les comportements et l'agressivité d'un résident atteint de handicap : problématique de communication, souffrance, frustration, etc.
- Les différentes approches explicatives des phénomènes de violence et d'agressivité.
- Les mécanismes et natures des comportements lors d'un phénomène de décompensation.

La prise en charge des situations de crise et de l'agressivité

- L'évaluation de la situation et des

dangers pour le résident lui-même, les autres résidents et le personnel

- La compréhension des facteurs déclencheurs
- Les approches communicationnelles et relationnelles adaptées

La prévention des situations de crise

- L'élaboration des grilles d'observation des signes avant-coureurs
- L'évaluation des risques et des outils adaptés à l'accompagnement
- La sensibilisation et la mobilisation des relais professionnels pluridisciplinaires internes et externes à l'établissement
- La réflexion sur la bien-être autour des liens entre le fonctionnement institutionnel et les pratiques d'accompagnement



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques.
- Mises en situation et jeux de rôles.
- Travaux en petits et grands groupes et temps d'échanges.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR D'ODYNÉO FORMATION

Établi conformément aux articles L6352-3 et L6352-4 et R6352-1 à R6352-15 du Code du travail

Article 1 – Objet et champ d'application du règlement

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par Odynéo Formation. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire. Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée. Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

SECTION 1 : RÈGLES D'HYGIÈNES ET DE SÉCURITÉ

Article 2 – Principes généraux

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :

- des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation ;
- de toute consigne imposée par Odynéo Formation, le constructeur ou le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition. Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité en vigueur. S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement Odynéo Formation.

Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Article 3 – Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation : 106 rue Jean Fournier 69009 Lyon. Le stagiaire doit en prendre connaissance.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours.

Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.

Article 4 – Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation.

Article 5 – Interdiction de fumer

Il est formellement interdit de fumer dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte de l'organisme de formation.

Article 6 – Accident

Le stagiaire victime d'un accident - survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail – ou le témoin de cet accident avertit immédiatement Odynéo Formation ; Le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de sécurité sociale compétente.

SECTION 2 : DISCIPLINE GÉNÉRALE

Article 7 – Assiduité du stagiaire en formation

Article 7.1. – Horaires de formation

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par Odynéo Formation. Le non- respect de ces horaires peut entraîner des sanctions.

Article 7.2. – Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir Odynéo Formation et s'en justifier. Odynéo Formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration, OPCO...) de cet événement. Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

De plus, conformément à l'article R6341-45 du Code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics – s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 7.3. – Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émergence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation. À l'issue de l'action de formation, il lui sera remis une attestation de fin de formation et une attestation de présence au stage.

Article 8 – Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation expresse d'Odynéo Formation, le stagiaire ne peut :

- entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation ;
- y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme ;
- procéder, dans ces derniers, à la vente de biens ou de services.

Article 9 – Tenue

Le stagiaire est invité à se présenter à l'organisme en tenue vestimentaire correcte. Des prescriptions vestimentaires spécifiques peuvent être édictées et transmises au stagiaire pour des formations exposant ce dernier à des risques particuliers en raison de l'espace de formation ou des matériaux utilisés.

Article 10 – Comportement

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir-vivre, de savoir-être en collectivité et du bon déroulement de la formation.

Article 11 – Utilisation du matériel

Sauf autorisation particulière d'Odynéo Formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur. Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

SECTION 3 : MESURES DISCIPLINAIRES

Article 12 – Sanctions disciplinaires

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant.

Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- rappel à l'ordre ;
- avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- blâme
- exclusion temporaire de la formation ;
- exclusion définitive de la formation.

Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant informe de la sanction prise : l'employeur du salarié stagiaire ou l'administration de l'agent stagiaire - et /ou le financeur du stage de la sanction prise.

SECTION 4 : REPRÉSENTATION DES STAGIAIRES

Lorsqu'un stage à une durée supérieure à 500 heures, il est procédé à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant en scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles sauf les détenus admis à participer à une action de formation professionnelle. L'organisme de formation organise le scrutin qui a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt 20 heures, au plus tard 40 heures après le début du stage. En cas d'impossibilité de désigner les représentants des stagiaires, l'organisme de formation dresse un PV de carence qu'il transmet au préfet de région territorialement compétent.

Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit de participer à formation. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin de la session de formation, il est procédé à une nouvelle élection dans les conditions prévues aux articles R.6352-9 à R.6352-12. Les représentants des stagiaires font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

Mis à jour le 10 août 2019
Eugenia BRATESCU
Directrice Odynéo Formation

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - INSCRIPTION

Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription dûment renseigné à :

Odynéo Formation – 20 bd Balmont – 69009 Lyon

tél. : 04 72 52 13 53

courriel : odyneo-formation@odyneo.fr

2 - OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le commanditaire reçoit une convention de formation établie en deux exemplaires, dont il s'engage à retourner à Odynéo Formation un exemplaire signé revêtu du cachet de l'entreprise. Le commanditaire s'engage à remettre la liste des participants avant le début de l'action de formation. À l'issue de toute action de formation une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire. À l'issue de la prestation, une facture sera adressée au client (ou à l'organisme payeur désigné par le client), avec les attestations de présence et les évaluations de formation.

3 - ANNULATION OU DÉBIT

Du fait du client :

Pour les demande d'annulation confirmées par courrier postal ou mail, moins de 48 h avant le début de l'action de formation, ou en cas de demandes d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation, Odynéo Formation se réserve le droit de retenir le coût total de m'action de formation.

Pour les demandes d'annulation confirmées par courrier postal ou mail, moins de 10 jours avant le début de l'action de formation, Odynéo Formation se réserve le droit de retenir 25 % du coût total de l'action de formation.

Du fait d'Odynéo Formation :

Dans le cas de formation Inter, Odynéo Formation se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 15 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation. Odynéo Formation en informe le client. Aucune indemnité ne sera versée au client à raison d'une annulation du faire d'Odynéo Formation.

4 - PAIEMENT

Le règlement doit être effectué à 30 jours FDM le 10

- Par virement bancaire ou chèque ou à l'ordre d'Odynéo Formation.
- En cas de financement par un organisme collecteur, le bulletin doit être accompagné de l'attestation de prise en charge du montant du prix de l'action de formation et le montant de ladite prise en charge.

5 - CONTENTIEUX

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable, seul le tribunal de commerce de Lyon sera compétent.

6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu des formations sont des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins.

Le Client s'engage, dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations, sans autorisation express préalable d'Odynéo Formation, ce qui exclut toute opération de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

7 - DONNÉES PERSONNELLES

Conformément aux dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par Odynéo Formation.

Les données personnelles recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires et notamment de la convention de formation remplie par vos soins, et toutes informations futures, sont utilisées par Odynéo Formation uniquement dans le cadre de la mise en œuvre de l'action de formation, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuelles prestataires techniques en charge de la gestion des commandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

8 - DIVERS

8.1. Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations de l'acheteur ainsi que de celles d'Odynéo Formation.

Odynéo Formation se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande par le commanditaire.

8.2. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes CGV serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes Conditions conservent force obligatoire entre les Parties.

Mise à jour : 27 octobre 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

À adresser par courrier au siège administratif, ou par courriel.

INTITULÉ DE L'ACTION DE FORMATION OU DU PROGRAMME :

.....

CODE ACTION OU PROGRAMME :

.....

DATES :

.....

INFORMATIONS RELATIVES AU STAGIAIRE ET À L'ESSMS :

Nom :

Prénom :

Fonction occupée :

Courriel :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Nom de l'établissement ou service employeur :

.....

Nom du responsable :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

• **Prise en charge de la formation dans le cadre de la formation continue :**

Je joins un acompte de 25% et accepte les modalités en cas d'annulation.

Date, signature et cachet de l'employeur :

• **À titre individuel :**

Date et signature du demandeur valant engagement à couvrir les frais de formation :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées durant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par Odynéo Formation pour l'inscription des stagiaires et le suivi de formation. Elles sont destinées uniquement à Odynéo Formation et ne sont pas communiquées à des tiers. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Odynéo Formation.

Odynéo Formation

Siège administratif :

20 bd Balmont - 69009 LYON

Locaux de formation :

106 rue Jean Fournier - 69009 LYON

www.odyneo.fr

04 72 52 13 53

nicole.patenotte@odyneo.fr

Déclaration activité : 82690270269

POUR SE RENDRE À ODYNÉO FORMATION

106 rue Jean Fournier - Duchère Château - Lyon 9
04 72 52 13 53

Depuis la rue Marietton – direction Tassin :

- Prendre au feu à droite avant la boulangerie Moulin de Païou, direction la Duchère-le plateau.
- Monter tout droit par le Bd de la Duchère.
- Au troisième feu tourner à gauche, rue du Château de la Duchère.
- Rouler environ 300 m et tourner à gauche pour prendre la rue Jean Fournier.
- Passer sous le porche d'un immeuble. Odynéo Formation se trouve sur votre droite (avec les locaux de la Halte-Garderie et du CAMSP).

Par le périphérique Nord (TEO) :

- Sortie Porte de Vaise, prendre la direction Vaise Centre.
- À la station ESSO, tourner à droite rue de Saint Simon.
- Au premier feu prendre à droite la rue Laure Diebold, et remonter le Boulevard de Balmont.
- Au deuxième feu tourner à gauche, rue du Château de la Duchère.
- Rouler environ 300 m et tourner à gauche pour prendre la rue Jean Fournier.
- Passer sous le porche d'un immeuble. Odynéo Formation se trouve sur votre droite (avec les locaux de la Halte-Garderie et du CAMSP).

En métro et bus depuis gare Part-Dieu :

- Métro ligne B direction Stade de Gerland
- Changer à Saxe Gambetta
- Prendre ligne D direction Gare de Vaise (terminus)
- Station Gare de Vaise
- Prendre le Bus C 14 direction Les Sources
- Descendre à l'arrêt Duchère Château

Si vous venez en voiture, nous vous remercions de vous garer à l'extérieur car il n'y a pas de places de parking réservées aux stagiaires à l'intérieur du site. Pour des raisons de sécurité, ne pas stationner sur le chemin d'accès à l'établissement.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas autorisé de fumer dans l'enceinte du site, celui-ci accueillant un établissement et service pour enfants. Vous ne pouvez fumer qu'au-delà des grilles.

Nous vous remercions de ne pas utiliser les petites poubelles situées dans le jardin, des poubelles sont à votre disposition dans le centre de formation.

Odynéo Formation

Siège administratif :
20 bd Balmont - 69009 LYON

Locaux de formation :
106 rue Jean Fournier - 69009 Lyon

www.odyneo.fr

04 72 52 13 53

nicole.patenotte@odyneo.fr

Déclaration activité : 82690270269

